DLP 24-3-86038094

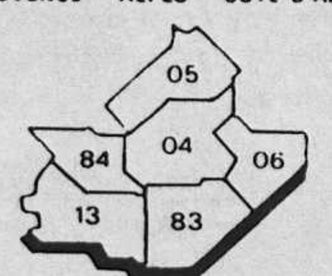
®

Avertissements agricoles



ISSN 0759-9616

PROVENCE ALPES COTE D AZUR



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B.P 95 · 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

BULLETIN N°3 DU 23.02.86

Imprimerie de la Station Provence Côte d'Azur Corse Directeur Gerant P Duffaud CPPAP N° 478 AD

* ARBORICULTURE *

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

Tavelures du poirier et du pommier

Les contaminations primaires ont lieu de Mars-Avril à Juin.

Elles ont deux origines :

-Surtout les feuilles tavelées restées au sol durant l'hiver.

-Plus rarement les pustules sur rameaux pour certaines variétés de Poirier.

Les contaminations secondaires sont issues des contaminations primaires.

Elles peuvent se succéder sur fruits et sur feuilles jusqu'à l'automne si les conditions climatiques sont favorables.

Méthode préventive :

On l'applique avant une pluie contaminatrice, c'est-à-dire de Mars-Avril jusqu'à la mi-Juin si à cette date aucune contamination n'est observée. Sinon jusqu'à l'automne si des taches sont présentes dans le verger.

Les premières contaminations pouvant se produire dès l'ouverture des bourgeons, un premier traitement sera réalisé systématiquement au stade C3 avec un produit cuprique (250 g de cuivre métal par hectolitre). Sur les variétés très sensibles à la rugosité des fruits, on préfèrera un fongicide de synthèse type captane.

Cette application cuprique est indispensable dans les vergers de poiriers où des dégâts de BACTERIOSE (Pseudomonas syringae) ont été observés en 1985.

Méthode d'arrêt ou "Stop" :

On l'utilise après ou pendant une pluie contaminatrice si celle-ci persiste (plus de 20 mn).

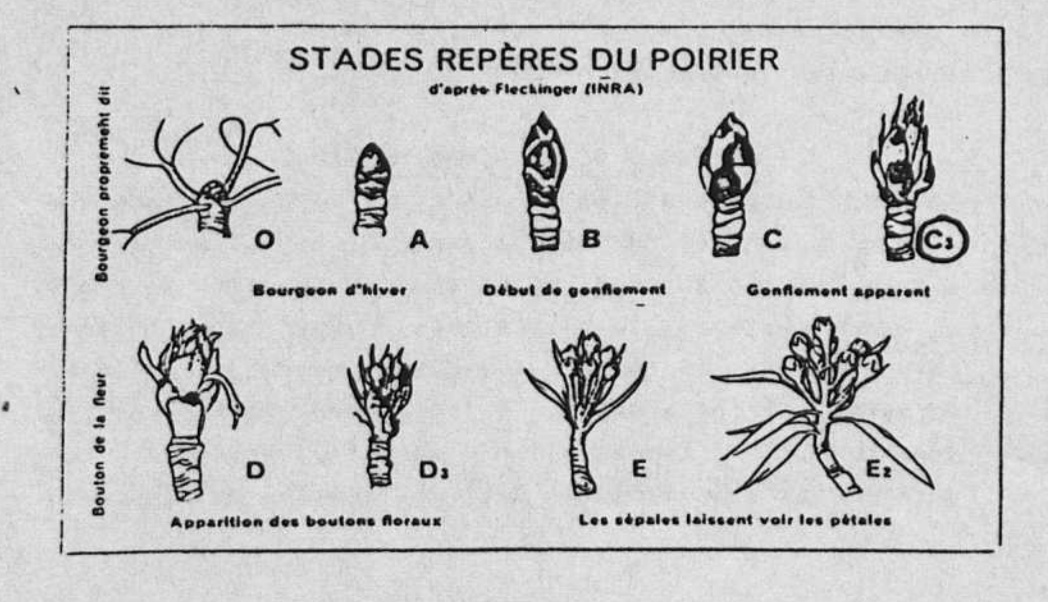
_ Nécessite de connaître de façon précise les conditions d'infection (durée d'humectation du végétal et température durant cette période).

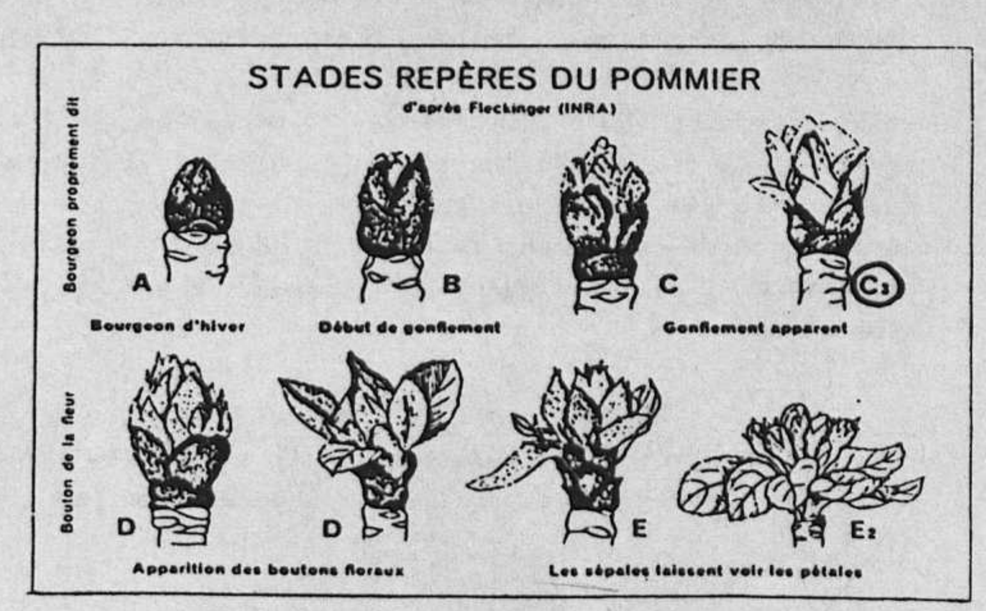
_ Exige que l'appareil de traitement puisse pénétrer dans la plantation même après une pluie abondante (sol de préférence enherbé).

Un réseau "Stop" fonctionnera comme en 1985 dans la Basse Vallée du Rhône et de la Durance (Vaucluse, Bouches-du-Rhône). Répondeur téléphonique : 90.87.41.62.

Psylle du poirier :

Dans les vergers n'ayant reçu aucun traitement d'hiver, une intervention avec un produit à base de DNOC. (1 litre de produit commercial par hectolitre) peut encore avoir un certain effet si il est effectué avant le stade C.





P 42

ABONNEMENT 1er janv 31 dec · 120 F
à Regis de recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

Cloque du pêcher, de l'amandier et du prunier:
Renouveler les traitement en fonction des pluies (plus de 20 mm). Se reporter à notre bulletin technique du 6 Février pour le choix des produits à employer en fonction du stade végétatif. Sur pruniers dont les fruits ont été déformés en "pochette" par la Cloque l'an dernier, des interventions sont nécessaires comme sur pêchers.

Puceron vert sur pêchers et amandiers.
Si le traitement aux colorants nitrés n'a pu être effectué, on interviendra avant la floraison, début, "bouton rose" au plus tard avec pyrimicarbe 37,5 g de M.A./hl (Pirimor), ou sinon juste après la floraison avec le même produit ou avec lindane 30g de M.A./hl (nombreuses spécialités).

Monilia sur fleurs.
La floraison des abricotiers a commencé en régions précoces. Si le froid ou la pluie viennent poursuivre ou augmenter les risques, un renouvellement du traitement est nécessaire, la période de sensibilité s'étendant principalement jusqu'à la fin de la chute des pétales.

OISEAUX EBOURGEONNEURS

En cas de dégâts réguliers et importants, on pourra utiliser dès les premières attaques une bouillie à base de zirame (Aaprotect) à raison de 16 kg de cette spécialité commerciale pour 80 à 100 litres d'eau.
Deux à trois traitements peuvent être nécessaires pour assurer une protection continue des bourgeons en cas notamment de pluie.
Cette spécialité commerciale est la seule bénéficiant d'une autorisation provisoire de vente pour cette application.

CAMPAGNOL SOUTERRAIN OU PROVENCAL (PITYMYS d.)

La lutte peut-être poursuivie avec le maximum d'efficacité jusqu'à la fin de l'hiver. Il est rappelé que seules les spécialités commerciales contenant de la chlorophacinone (huileux ou en apppats) sont autorisées à la vente et libres d'usage pour une lutte individuelle à l'exclusion de toute autre matière active.

* CULTURES MARAICHERES SOUS ABRIS *

Acariens sur Concombre :
Les premiers foyers sont actuellement bien visibles (picotements jaunes sur la face supérieure des feuilles). Intervenir:
- en lutte intégrée en effectuant des apports de Phytoseiulus persimilis.
- en lutte chimique, les matières actives utilisables sont : cyhexatin (Plictran PM), dicofol (NS), fenbutatin oxyde (Torque).

Dans tous les cas, il est utile d'assurer une bonne hygrométrie pendant au moins quelques heures de la journée de manière à limiter le développement des populations d'acariens.

Cladosporiose de la tomate:
Les premières taches de maladie sont actuellement observables.
Assurer une protection tant que les conditions climatiques restent favorables au développement de la maladie .
Matiéres actives utilisables :
chlorothalonil (Daconyl, Fongil), mancozèbe (NS), fénarimol (Rubigan).

* CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP *

Rouille de l'oignon :

La maladie est bien visible dans les cultures.
Dés réception, effectuer un premier traitement avec un appareil pneumatique. Les matières actives utilisables sont :
Soit : manèbe (NS) 160 g/ma/hl ou mancozébe (NS) 160 g/ma/hl, ou propinèbe (Antracol) 210 g/ma/hl à alterner avec triforine + manèbe (Saprol M).
Renouveler le traitement tous les 10 jours.
ATTENTION ne pas utiliser pour le moment d'anti mildiou spécifique.

Cladosporiose de l'épinard:
Dès les premiers radoucissements de la température, des petites taches rondes et jaunes apparaissent sur les épinards qui vont être coupés. Intervenir dés réception.
Les matières actives utilisables sont :
. carbendazime + manèbe (nombreuses spécialités) 3,5 kg de produit commercial/ha.
. thiophanate-méthyl + manèbe (Peltar) 2 kg de produit commercial/ha.
Renouveler le traitement dans 15 jours.

TEIGNE DE LA POMME DE TERRE
La lutte la plus efficace contre ce ravageur passe par l'éradication des foyers. En conséquence, il est demandé à tous les agriculteurs ayant chez eux un lot de pommes de terre contaminé ou susceptible d'avoir été contaminé par la Teigne, de le détruire dès à présent. Les pommes de terre seront brûlées, ou enterrées totalement, les locaux de conservation seront nettoyés puis désinsectisés (nombreuses matières actives utilisables).

---000---